

A.D.N.G. Holding

Société par actions simplifiée au capital de 734.300 euros
Siège social : 3, allée Agnès de Mérodes 59840 Lompret
RCS LILLE METROPOLE : 838 834 653

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JANVIER
2026**

L'an deux mil vingt-six, le 7 janvier

Au siège social,

Les associés de la société A.D.N.G. Holding se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président, Monsieur Gaëtan Allart.

Son présents, Monsieur Gaëtan Allart et Madame Nefissia Haddouche, les deux seuls associés de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, les associés présents possédant la totalité des parts composant le capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gaëtan Allart, en sa qualité de Président associé.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les décisions suivantes :

Première décision

Transfert du siège social

L'Assemblée décide, en application de l'article 4 des statuts, de transférer le siège social du 3, allée Agnès de Mérodes 59840 Lompret au 12, rue Emile Basselet 59237 Verlinghem, à compter de ce jour.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

Modification statutaire

En conséquence de la décision précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais libellé comme suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé : 12, rue Emile Basselet 59237 Verlinghem »

Le reste de l'article est inchangé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité prévues par la loi et les règlements.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Signé par :

F7A010BD92394BD...

Gaëtan Allart
Associé et Président

Nefissia Haddouche
Associée